

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR

Société des membres de la Légion d'honneur



LE PROJET ASSOCIATIF SMLH 2030

LA LÉGION D'HONNEUR
AU CŒUR
DE LA NATION

LE PROJET ASSOCIATIF DE LA SMLH

La Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) a été fondée en 1921 par le Grand chancelier Dubail et est placée sous le haut patronage du Président de la République, Grand Maître de l'Ordre de la Légion d'honneur, et du Grand chancelier.

La SMLH est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et a été reconnue d'utilité publique par décret du 27 mars 1922.

Forte de ses 50000 membres, elle appuie son action sur un maillage territorial national puissant de 130 sections départementales ainsi que sur le dynamisme de ses 60 sections de l'étranger.

Convaincus que la réception dans l'Ordre national de la Légion d'honneur n'est pas une fin en soi, mais qu'au contraire, elle renforce le devoir de continuer à déployer au service de la Nation les mérites éminents qui leur ont valu cette décoration, les Légionnaires trouvent dans la SMLH l'environnement et le cadre structurant dans lequel ils peuvent poursuivre et approfondir leur engagement individuel et collectif.

Dans la droite ligne de ses missions statutaires et fidèle à son histoire presque centenaire, la SMLH se propose d'amplifier son action au service de la société française avec la haute ambition de placer « La Légion d'honneur au cœur de la Nation ».

Son projet associatif se fonde sur les trois piliers ci-dessous :

Entraide et solidarité

L'entraide entre ses membres est le but originel de la SMLH et demeure sa mission première et fondamentale.

La responsabilité prioritaire des Présidents de section est alors de tout mettre en œuvre pour détecter et gérer les situations de fragilité et de détresse tant matérielles que morales dans lesquelles pourraient se trouver certains de nos camarades, en particulier celles liées à l'isolement.

La Commission d'entraide et solidarité alloue, sur présentation de dossiers, les moyens complémentaires qui s'avèrent nécessaires. Dans un environnement social et médical en constante évolution, elle réfléchit aux moyens les plus appropriés pour apporter une réponse pertinente aux besoins des sociétaires et ce à tous les âges de la vie.

La solidarité s'exerce par la participation à des actions nationales et l'attribution, par le siège de la SMLH ou les sections, de soutiens à des personnes extérieures à la Société sur présentation de dossiers individuels.

Le programme « **L'Honneur en action** », créé par la SMLH en 2010, contribue aussi à la mission d'entraide et de solidarité. Il apporte un soutien matériel, humain ou financier à des sociétaires porteurs de projets au service d'autrui, dans le cadre des « causes nationales » développées ci-dessous mais aussi dans des domaines très divers comme notamment le handicap, l'aide aux orphelins, le soutien à la réinsertion professionnelle ou l'accompagnement de personnes en situation de précarité.

Le rayonnement de la Légion d'honneur, notamment par la participation aux cérémonies patriotiques et l'organisation de manifestations de prestige.

Souvent présentée par le Grand chancelier comme le « bras armé » de l'Ordre dont il a la responsabilité, la SMLH contribue fortement à assurer la présence et la visibilité de la Légion d'honneur aux yeux de nos concitoyens.

Relais essentiel de la Grande chancellerie sur tout le territoire national et à l'étranger, elle participe avec son drapeau aux cérémonies patriotiques et commémoratives, aux remises d'insignes et autres manifestations.

De nombreuses sections ainsi que le siège organisent régulièrement des événements à fort impact (galas, concerts, colloques, conférences, publications, etc.) qui rehaussent la visibilité, le rayonnement et le prestige de l'Ordre.

« La Légion d'honneur au cœur de la Nation »

Sous cette bannière, la SMLH a pour ambition de contribuer au renforcement de la cohésion nationale, en particulier sous l'angle intergénérationnel et dans une approche civique, solidaire et ouverte sur la société, telle que nous la connaissons aujourd'hui mais aussi en anticipant sur son évolution future et en particulier le risque d'affaiblissement du lien social.

Cette ambition porte tout naturellement la SMLH à s'investir, parmi d'autres acteurs, au profit de la Jeunesse de notre pays et à s'intéresser à l'éducation des futurs citoyens.

Puisant dans la richesse des actions initiées et conduites par les sections, la SMLH propose d'ériger en « **causes nationales de la SMLH** » quatre activités prioritaires dans lesquelles les légionnaires ont à la fois les compétences et la légitimité pour apporter, par leur engagement personnel, une valeur ajoutée spécifique, et qui sont de nature à donner corps à l'ambition de placer « La Légion d'honneur au cœur de la Nation » :

- A. **Interventions dans les établissements scolaires** sur le thème de l'éducation citoyenne/promotion des valeurs républicaines et sur celui de la transmission de la Mémoire, en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale.

- B. **Soutien à la valorisation de l'apprentissage/formation** en alternance et aux apprentis méritants, en partenariat notamment avec les Ministères de l'Éducation nationale et du Travail, les collectivités locales, les Fédérations professionnelles, les Chambres consulaires.
- C. **Accompagnement de jeunes méritants** en partenariat avec la Fondation « Un Avenir ensemble » et le Haut-commissariat au Service civique.
- D. **Accompagnement des candidats à la naturalisation** pour la préparation de l'examen et la remise des diplômes en partenariat notamment avec le Ministère de l'Intérieur.

Ensemble, poursuivons notre engagement au service de la Nation !

Pour la mise en œuvre de ce projet, la SMLH a besoin que tous les nouveaux décorés la rejoignent. Ils y rencontreront, issues des milieux les plus divers, des personnalités attentives aux réalités du pays et à ses défis. Ils lui apporteront leur énergie, leurs compétences et leurs idées selon des modalités qui tiennent compte, au cas par cas, des contraintes qui peuvent limiter leur disponibilité.